



HÔPITAL DE LAVAUR



Le mardi 19 juin 2012

ORDRE INFIRMIER : PREMIERE PRISE DE POSITION DE LA NOUVELLE MINISTRE DE LA SANTE

"Vous ne serez plus hors la loi" : c'est la réponse faite par Marisol Touraine, nouvelle ministre des affaires sociales et de la santé, à une infirmière qui l'interpellait sur l'inscription et la cotisation à l'Ordre Infirmier.

D'après un journal régional (Nouvelle République) qui relate l'échange, Marisol Touraine, en meeting dans le cadre de la campagne législative, se dit *"très réservée sur le principe même des ordres professionnels. On peut tout à fait imaginer que l'inscription ne soit plus obligatoire. »*

Une prise de position qui diffère peu de la position affichée par la ministre il y a deux ans. Alors membre de la commission des affaires sociales, Marisol Touraine avait tenu des propos relativement durs à l'encontre de l'institution ordinaire, face à son ancienne présidente Dominique Le Boeuf.

S'exprimant au nom du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauches de l'Assemblée, elle avait conclu son intervention par ces termes : *"Opposés au principe même d'un Ordre des infirmiers comme de tout ordre professionnel, nous ne voyons pas d'autre perspective, dans la situation actuelle, que de rendre l'adhésion à l'Ordre facultative, en tout cas pour les professionnels des établissements publics et privés, c'est-à-dire aux salariés."*

CéGéT ez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. Tél. : 3038 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr

Pour rappel, chaque agent a droit à 1 heure d'information syndicale par mois ou 3 heures cumulées par trimestre. Utilisez ce droit pour nous rencontrer.